

Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML
- · Code du produit: SOD62132
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Catégorie de processus

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

- · Emploi de la substance / de la préparation Détergent pour l'intérieur de véhicules
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

SODISE 85 ROUTE DE PONT GWIN 29510 BRIEC FRANCE

Service de contact :

Service qualité

Tel: +33(0)2 98 86 52 53 Email: qualite@sodise.com

- · Service chargé des renseignements: QHSE Department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence +33(0)2 98 86 52 53 (8h00-12h00 / 13h30- 16h30)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Page : 2/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane pentane

propane-2-ol

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation régionale.

· Indications complémentaires:

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:			
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	20-<25%	
Numéro CE: 921-024-6 Reg.nr.: 01-2119475514-35	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	12,5-<20%	
CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4 Numéro index: 601-006-00-1 Reg.nr.: 01-2119459286-30	pentane	12,5-<20%	

(suite page 3)

Page : 3/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

CAS: 106-97-8	butane (< 0,1% butadiène (203-450-8))	suite de la page 2 $12.5 - < 20\%$
	♠ Flam. Gas 1A, H220	
EINECS: 200-857-2	isobutane (< 0,1% Butadien (203-450-8)) Transista de la compositorio de la composició de 	12,5-<20%
Reg.nr.: 01-2119457273-39	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics \$\infty\$ Asp. Tox. 1, H304 EUH066	5-<10%
EINECS: 200-661-7	propane-2-ol Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	2,5-<5%

· Indications complémentaires:

Le contenu en Benzène des substances Solvent Naphta est inférieur à 0.1% (Note P de l'Annexe I de la

Directive 1272/2008/CEE)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les veux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- · 5.3 Conseils aux pompiers -
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage.
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Classe de stockage: 2 B
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8.1 Paramè			
-	•	tant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
109-66-0 ре			
		g terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm	
	,	(0,1% butadiène (203-450-8))	
		g terme: 1900 mg/m³, 800 ppm	
67-63-0 pro	•		
VLEP Vale	ur mom	entanée: 980 mg/m³, 400 ppm	
DNEL			
Hydrocarbo	ns, C6-	C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
Oral	DNEL	699 mg/kg (Consumer, longterm systemic)	
Dermique	DNEL	773 mg/kg (Worker, longterm systemic)	
	DNEL	699 mg/kg (Consumer, longterm systemic)	
Inhalatoire	DNEL	2035 mg/m3 (Worker, longterm systemic)	
	DNEL	608 mg/m3 (Consumer, longterm systemic)	
109-66-0 ре	ntane		
Oral	DNEL	214 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)	
Dermique	DNEL	432 mg/kg /per day (Worker, longterm systemic)	
	DNEL	214 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)	
Inhalatoire	DNEL	3000 mg/m3 (Worker, longterm systemic)	
	DNEL	643 mg/m3 (Consumer, longterm systemic)	
67-63-0 pro	pane-2	ol	
Oral	DNEL	26 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)	
Dermique	DNEL	888 mg/kg /per day (Worker, longterm systemic)	
	DNEL	319 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)	

Page : 5/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

(suite de la page 4) DNEL 89 mg/m3 (Consumer, longterm systemic) · PNEC 109-66-0 pentane PNEC 0,23 mg/l (Freshwater) PNEC 0,23 mg/l (Seawater) PNEC 0,88 mg/l (Sporadic release) PNEC 3,6 mg/l (Sewage treatment plant) PNEC 1,2 mg/kg (Freshwater sediment) PNEC 0,55 mg/kg (Soil) PNEC 1,2 mg/kg (Seawater sediment) 67-63-0 propane-2-ol PNEC 140,9 mg/l (Freshwater) PNEC 140,9 mg/l (Seawater) PNEC 140,9 mg/l (Sporadic release) PNEC 2251 mg/l (Sewage treatment plant) PNEC 552 mg/kg (Freshwater sediment) PNEC 552 mg/kg (Seawater sediment)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A2/P3

- · Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre AX
- · Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Gants en caoutchouc butyle avec une épaisseur de 0,4 mm sont résistantes à:

Acétone: 480 min

Acétate de n-butyle: 60 min Acétate d'éthyle: 170 min

Xylène: 42 min

Les gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 0,4 mm résistent aux solvants pendant 42 à 480 minutes. Comme mesure de protection, nous recommandons que les utilisateurs et les personnes responsables de la sécurité du travail présupposent une durée de résistance aux solvants de 42 heures. Si l'on examine les

(suite page 6)

Page : 6/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision : 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

(suite de la page 5)

données au chapitre 3 de cette fiche de données de sécurité, on peut présupposer une durée de résistance plus longue dans certains cas.

· Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physique
Couleur:
Odeur:
Seuil olfactif:
Point de fusion/point de congélation:

Aérosol
Incolore
Fruitée
Non déterminé.
Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

• Inférieure: 0,6 Vol % (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes,

cyclics, <5% n-hexane)

• Supérieure: 10,9 Vol % (74-98-6 propane)

· Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

• Température d'auto-inflammation >200 °C (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes,

cyclics, <5% n-hexane)

• Température de décomposition: Non déterminé. • pH Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. · Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
Densité relative
Densité de vapeur:

0,6 g/cm³
Non déterminé.
Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

· Propriétés explosives: Non déterminé.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 95,8 %
· VOC (CE) -- 602,7 g/l

· CE-COV % 95,82 % Teneur en substances solides: 0,0 %

· Changement d'état

• *Taux d'évaporation:* Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger

physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant

(suite page 7)

Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous
120,000	pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz comburants	néant 33
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz	
inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les m	étaux néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité ajouë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Valeurs LD	/LC50 détern	ninantes pour la classification:	
Hydrocarbo	ons, C6-C7, n	a-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
Oral LD50 >5840 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2920 mg/kg (lapin)	
Inhalatoire	LC50 / 4h	>25,2 mg/l (rat)	
109-66-0 ре	entane		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)	
Inhalatoire LC50 / 4h 25,3 mg/l (rat)			
Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics			
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (lapin)	
Inhalatoire	LC50 / 4 h	>4951 mg/m3 (rat)	
	LC50 / 48 h	>1000 mg/l (daphnia magna) (Daphnia magna)	
67-63-0 pro	pane-2-ol		
Oral LD50 5840 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	13900 mg/kg (lapin)	
Inhalatoire	LC50	>25 mg/l (rat) LC 50: 6h	

· Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

(suite page 8)

Page : 8/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision : 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

(suite de la page 7)

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucun effet de sensibilisation connu.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

•	Toxicité	aquatique:

Hydrocarbons,	C6-C7.	, n-alkanes,	, isoalkanes,	cyclics	, <5% n-hexane

EC50 / 48 h 3 mg/l (daphnia magna)

EC50 / 72 h 30-100 mg/l (algae)

LC50 / 96 h 11,4 mg/l (fish)

109-66-0 pentane

EC50 / 48 h 9,7 mg/l (daphnia magna)

EC50 / 96 h | 4,26 mg/l (fish)

LC50 / 96 h 4,26 mg/l (fish)

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

EC50 / 48 h > 1000 mg/l (daphnia magna) (Daphnia magna)

EC50 / 72 h > 1000 mg/l (algae) (Pseudokirchnerella subcapitata)

LC50 / 96 h > 1000 mg/l (fish) (Oncorhynchus mykiss)

67-63-0 propane-2-ol

LC50/96h 9640 mg/l (pimephales promelas; 96h)

LC50 / 24 h | 9714 mg/l (daphnia magna)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: Toxique chez les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

(suite page 9)

Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision : 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

(suite de la page 8)

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton. Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

20 01 13* solvants

15 01 04 emballages métalliques

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR** 1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

· IMDG AEROSOLS, MARINE POLLUTANT

· IATA AEROSOLS, flammable

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· Classe 2 5F Gaz. · Étiquette 2.1

· IMDG



· Class
 · Label
 2.1 Gaz.
 2.1

 \cdot IATA



· Class 2.1 Gaz. · Label 2.1

(suite page 10)

Page : 10/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	
Marine Pollutant:	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre p	oar
l'utilisateur	Attention: Gaz.
Numéro d'identification du danger (Indica	e Kemler): -
No EMS:	F- D , S - U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat.
	SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1
	litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity
	above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:
	Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1
	litre:
	Segregation as for class 9. Stow "separated from"
	class 1 except for division 1.4.
	For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
	Segregation as for the appropriate subdivision of class
	2.
	For WASTE AEROSOLS:
	Segregation as for the appropriate subdivision of class
	segregation as joi the appropriate subattriston of etal
	2.
14.7 Transport maritime en vrac conform	2.
	2.
instruments de l'OMI	2. ément aux Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conform instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport ADR	2. ément aux Non applicable.
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport ADR	2. ément aux Non applicable.
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport ADR Quantités limitées (LQ)	2. ément aux Non applicable. :
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport ADR Quantités limitées (LQ)	2. ément aux Non applicable. :
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport ADR Quantités limitées (LQ)	2. ément aux Non applicable. : 1L Code: E0
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport ADR Quantités limitées (LQ)	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport. ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport. ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport Code de restriction en tunnels IMDG	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport. ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport Code de restriction en tunnels IMDG Limited quantities (LQ)	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2 D
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport. ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport Code de restriction en tunnels IMDG Limited quantities (LQ)	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2 D IL Code: E0
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2 D
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport. ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport Code de restriction en tunnels IMDG Limited quantities (LQ)	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2 D IL Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
instruments de l'OMI Indications complémentaires de transport. ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Catégorie de transport Code de restriction en tunnels IMDG Limited quantities (LQ)	2. ément aux Non applicable. : IL Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2 D IL Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity Code: E0

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

Page : 11/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

(suite de la page 10)

· Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

E2 Danger pour l'environnement aquatique

- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (CE)** N• 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Phrases importantes

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Les données sont basées sur des données techniques internes et sur des données techniques fournies par les fournisseurs.

	· ·	
ſ	Aérosols, Section 2.3.1	Règles d'extrapolation
Γ	Corrosion cutanée/irritation cutanée	La classification du mélange s'appuie généralement
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles	sur la méthode de calcul en utilisant les données des
	(exposition unique)	substances conformément au règlement (CE) n°
	Dangers pour le milieu aquatique- danger à long	1272/2008.
	terme (chronique) pour le milieu aquatique	

· Numéro de la version précédente: 35

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

(suite page 12)

Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 14.06.2024 Numéro de version 36 (remplace la version 35) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: KARZHAN NETTOYANT MOUSSANT PLASTIQUE 500 ML

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

* Données modifiées par rapport à la version précédente

(suite de la page 11)